ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHÈQUE

J'ai examiné une lettre ecritte a M. Delapeyronie par M. Segrer. Dans la premiere partie de cette lettre M. Segrer le complimente sur la convalescence de sa maladie. Vous repeter icy ce qu'il dit a ce sujet, ce seroit douter des sentimens de joye que vous en avés. La Seconde partie de la Lettre contient des reflexions sur la section du ligament annullaire a la suite du Panaris. M. Segrer pretend que c'est une erreur de croire que l'écartement et le deplacement des tendons flechisseurs des doigts qui surviennent apres cette section soit la cause de leur impuissance, puisque la cicatrice supplée au ligament. Cette impuissance vient plutot selon lui du racourcissement et du dessechement des tendons par l'usage des remedes spiritueux. Pour eviter ces inconvenient, il veut que l'on se serve de remedes balsamiques spiritueux et onctueux tels que l'esprit de therebentine. Je ne vois dans tout cela rien que de tres conforme a la bonne et saine pratique. Mais M. Segrer auroit dû mettre au rang des moyens qu'on emploie pour eviter l'impuissance dans ce cas, la flexion du doigt. L'academie recevra avec plaisir les observations qu'il voudra bien lui communiquer surtout sur cette matiere qu'il paroit avoir beaucoup etudié. A Paris ce 4.7.bre 1742. Sellitaye

ARC 42 n° 34